

Messages clés des Jeunes à la Conférence technique des États pour l'Expansion continentale de la Déclaration ministérielle de Kampala sur la Migration, l'Environnement et le Changement climatique (KDMECC-AFRIQUE).

Août 2023

Résumé des messages clés

- **La Mobilité humaine comme Adaptation** : Nous vous exhortons à reconnaître la migration régulière et la relocalisation planifiées comme une stratégie d'adaptation à partir de maintenant dans les politiques et les pratiques. Intégrer les droits de l'homme et les approches transformatrices en matière de genre dans les politiques et établir des lignes directrices en vue de la relocalisation planifiée, le soutien et la protection des migrants et de la diaspora.
- **Inclusion des jeunes dans la prise de décision** : Nous vous exhortons à garantir la participation significative de la jeunesse africaine aux décisions en matière de migration, d'environnement et de changement climatique à tous les niveaux. Les jeunes et les enfants constituent un groupe vulnérable, mais ils ont également de l'expérience, des connaissances et des solutions précieuses ; il faut prioriser leurs voix. Établir des comités consultatifs régionaux de jeunes sur la mobilité climatique.
- **Collaboration avec les parties prenantes** : Nous vous recommandons de promouvoir des partenariats multipartites, dont des organisations dirigées par des jeunes, afin d'accélérer l'action climatique. Inclure les jeunes dans les processus décisionnels à tous les niveaux en tant que partenaires égaux avec des rôles et des motivations significatifs.
- **Accès au financement climatique** : Mobiliser des financements locaux et internationaux tout en éliminant les barrières et les bureaucraties limitant l'accès au financement pour une migration sûre et régulière, une relocalisation planifiée, une adaptation climatique, des systèmes d'alerte précoce et la gestion des pertes et dommages. De plus, il faut établir un fonds dédié à la jeunesse sur la mobilité climatique pour la mise en œuvre de nos engagements envers la DKMECC et créer des emplois verts. Par ailleurs, établir un cadre financier transparent et responsable afin de garantir que le financement parvienne aux jeunes et aux plus vulnérables.
- **Résilience et renforcement des capacités des communautés** : renforcer la capacité d'adaptation des jeunes et des communautés locales en investissant dans l'éducation, les programmes d'adaptation et les emplois verts pour les jeunes. Renforcer les efforts de réduction des risques de catastrophe et les projets d'infrastructure.
- **Intégration des données et de la recherche** : Recueillir et partager des données précises sur la migration induite par le climat. Utiliser les connaissances locales et la recherche scientifique afin d'éclairer les politiques et les stratégies, tout en établissant des centres de surveillance à temps.
- **Cadres juridiques pour les migrants climatiques** : Élaborer des cadres politiques et juridiques en vue de protéger et d'autonomiser les migrants climatiques tout en veillant à ce que les politiques tiennent compte des spécificités liées au genre pour des solutions équitables.

Déclaration préliminaire

Sur la base des messages clés des jeunes de l'Est et de la Corne de l'Afrique (EHOA) concernant les processus de la DKMECC, nous, les jeunes de tout le continent africain, présentons nos priorités et nos engagements en faveur de l'expansion de la DKMECC. Les jeunes qui ont contribué à cette déclaration représentaient l'EHOA, la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDA), les régions de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ainsi que de l'Afrique du Nord.. Reconnaissant que l'Afrique est le continent le plus vulnérable au changement climatique et son impact sur la mobilité humaine ; et que les jeunes et les enfants subissent de plein fouet les effets négatifs du changement climatique, nous ne pouvons ignorer la dure réalité selon laquelle les jeunes sont confrontés à des limitations de ressources et de capacités pour atténuer les impacts multiformes des catastrophes induites par le climat et pour faire face aux bouleversements des déplacements induits par les catastrophes. À la lumière de ces défis, il est impératif de reconnaître que la majorité de la population africaine est composée de jeunes de moins de 35 ans, ce qui en fait des acteurs essentiels, dont la participation active aux processus décisionnels affectant directement leur vie et leur avenir est indispensable. Nous

nous levons pour y remédier en apportant des ajouts à la DKMECC afin de la rendre idéale et inclusive des voix des jeunes de toutes les régions d'Afrique.

Les impacts du changement climatique et de la dégradation de l'environnement sur la migration et la mobilité humaine sur les jeunes, les femmes, les migrants et autres personnes vulnérables en Afrique ne sont pas négligeables. La fréquence et la gravité croissantes des phénomènes météorologiques extrêmes tels que les inondations et les sécheresses et d'autres changements liés à l'environnement poussent, et parfois forcent, des millions d'Africains à migrer, soulignant la nécessité d'une action ambitieuse et immédiate. Les tempêtes et les sécheresses menacent déjà les moyens de subsistance, la sécurité de l'eau et de l'alimentation, la santé des populations et la sécurité humaine globale. Sans action climatique concrète, d'ici 2050, environ 19 millions de personnes en Afrique du Nord deviendront des migrants climatiques internes¹; 86 millions de personnes en Afrique subsaharienne migreront dans leur propre pays en raison du changement climatique, tandis que 32 millions de migrants internes seront enregistrés dans les pays d'Afrique de l'Ouest avec un nombre important en Afrique de l'Est². Dans la région de la CDAA, plus de 2,5 millions de personnes ont été déplacées par les cyclones tropicaux au cours des deux dernières années seulement, aggravant l'insécurité alimentaire et la situation humanitaire³.

Nos messages clés soulignent le besoin urgent d'une action concertée pour aborder l'intersection complexe du changement climatique et de la migration, motivés par les voix et la détermination de la jeunesse africaine qui sont au premier plan de la conduite d'un changement positif pour une mobilité humaine durable dans le contexte du changement climatique et d'un avenir juste. Par conséquent, nous exhortons les décideurs et les responsables politiques à prendre des mesures urgentes afin de faire face aux facteurs sous-jacents qui conduisent à la vulnérabilité des personnes. Nous croyons aussi que la mobilité humaine, y compris migration et relocalisation planifiée, peut être exploitée pour transformer la vie des personnes menacées de déplacement, des communautés en première ligne, des migrants ou des personnes déplacées, de leurs communautés d'origine et de leurs communautés d'accueil. Nous appelons donc les gouvernements, les Nations Unies, les Organisations de la société civile, les partenaires au développement et les autres parties prenantes concernées à reconnaître le lien entre migration, environnement et changement climatique aux niveaux national, régional et mondial. En l'occurrence, lors des processus climatiques mondiaux tels que la Conférence des Parties (COP) et d'autres forums pertinents, les parties doivent veiller à ce que le changement climatique et la mobilité humaine soient au centre des décisions prises et que des progrès soient réalisés de manière transparente et inclusive. Nous continuons d'attirer votre attention sur le manque de représentation et de participation significative de la jeunesse africaine aux processus décisionnels sur cette question. Il est donc impératif que cette Conférence Technique Officielle des États en prélude du Sommet Africain sur le Climat (ACS) pour l'Expansion continentale de la DKMECC-AFRIQUE, et d'autres forums et instruments nationaux, régionaux et internationaux examinent et s'engagent avec les messages clés de la jeunesse continentale, qui visent à représenter les voix des jeunes et leurs demandes au niveau politiques.

Nos messages sur la migration, l'environnement et le changement climatique

En tant que jeunes défenseurs de toute l'Afrique, par le biais de consultations de jeunes soutenues par l'OIM, le Département d'État américain, MiRAC et le Programme Régional Africain de Migration (ARMP), nous présentons les priorités clés suivantes pour discussion au cours de la Conférence

¹ Solutions concrètes Nécessaires pour faire face à la Migration climatique dans la Région méditerranéenne : OIM. (2023, 22 juin). Organisation Internationale pour les migrations. <https://www.iom.int/news/concrete-solutions-needed-address-climate-migration-mediterranean-region-iom>

² Aishwarya Rai, K. T. (2023, 17 janvier). Au milieu d'une sécheresse et d'une insécurité alimentaire record, la crise humanitaire prolongée en Afrique de l'Est s'aggrave. migrationpolicy.org. <https://www.migrationpolicy.org/article/east-africa-drought-food-insecurity-refugees>

³ Risques de sécurité liés au climat dans la région de la SADC. (2022, 23 novembre). SIPRI. <https://www.sipri.org/commentary/topical-backgrounder/2022/climate-related-security-risks-sadc-region>

Technique des États pré-ACS pour une action politique et une mise en œuvre urgentes. Notre demande principale, qui rassemble tous les thèmes, est que les jeunes soient inclus de manière active et significative dans la prise de décision concernant tous les processus de gouvernance et de mise en œuvre liées à la migration, l'environnement et le changement climatique. En outre, les jeunes doivent être reconnus comme un groupe vulnérable, car le changement climatique les affecte de manière disproportionnée.

Renforcer la résilience des communautés, la capacité des jeunes et des institutions à faire face aux facteurs de migration et de déplacement induits par le climat.

La vulnérabilité climatique est un produit d'un aléa, d'un risque et d'une capacité d'adaptation. Il est donc important de s'attaquer aux causes profondes de la vulnérabilité et de renforcer de manière proactive la capacité d'adaptation des communautés locales et de réduire les pertes et les dommages.

Nous recommandons et exhortons nos gouvernements, entités des Nations Unies et autres parties prenantes à :

- Améliorer le transfert et l'adaptation des connaissances, innover et favoriser le renforcement des capacités en vue de stratégies à court, moyen et long terme conçues en collaboration avec les jeunes, les communautés et de multiples parties prenantes afin de lutter contre la pauvreté, la faim et les inégalités entre les genres par le biais de réformes de programmes d'éducation formelles et informelles, de programmes d'adaptation communautaires et locaux, de programmes de qualification pour les jeunes et d'autres groupes marginalisés en matière de transition énergétique, d'accès et de gestion des terres, de moyens de subsistance alternatifs et d'emplois verts.
- Augmenter la capacité institutionnelle à intégrer l'action climatique en mettant l'accent sur la priorisation des groupes les plus vulnérables dans la réduction et la gestion des risques de catastrophe (RGRC) au niveau local d'ici 2027.
- Investir dans des projets d'adaptation et d'infrastructure durable afin de renforcer la résilience des communautés aux effets néfastes des changements climatiques et des phénomènes météorologiques extrêmes. Par exemple, développer des systèmes d'alerte précoce adaptés à chaque région ou environnement.
- Établir et mettre en œuvre des réglementations centrées sur l'humain, telles que des plans de préparation aux situations d'urgence, des filets sociaux et des ordonnances de zonage, d'ici 2027 en vue de limiter les activités déclenchantes dans les zones à risque, tout en intégrant systématiquement des solutions basées sur la nature dans les stratégies et plans nationaux et régionaux d'atténuation et d'adaptation.

Collecte de données, recherche et intégration des connaissances locales dans les politiques climatiques et migratoires.

Malgré le nombre croissant de personnes déplacées à l'intérieur des pays, de migrants internes et internationaux en raison du changement climatique, la plupart des pays africains ne parviennent pas à collecter et à présenter des données précises. La plupart des migrants climatiques et les personnes déplacées ne sont pas enregistrés malgré la fréquence des migrations liées au climat. Les données factuelles peuvent alimenter l'élaboration de politiques et de programmes visant à garantir l'adaptation et l'atténuation tout en renforçant la créativité dans les technologies et les solutions en matière de changement climatique et de mobilité humaine. **Nous exhortons les gouvernements, les organes des Nations Unies, les OSC, les organismes de développement et les autres parties prenantes concernées à :**

- Établir, renforcer et harmoniser les systèmes de collecte de données existants, les traitements des données, la diffusion et l'accès aux données sur la migration et le lien entre le changement climatique pour informer les politiques et les programmes et élaborer/mettre à jour les stratégies de migration.

- Établir et investir dans des systèmes d'alerte précoce et concevoir des stratégies d'intervention et des centres de formation afin d'éduquer les jeunes et les communautés à risque.
- Mettre en place des centres scientifiques dans les établissements d'enseignement supérieur pour mener des recherches avancées sur l'impact de la mobilité climatique au sein des communautés vivant en l'Afrique. Effectuer de manière périodique un suivi et des évaluations en termes d'adaptation des zones les plus vulnérables en vue de constituer des bases de données solides pour faciliter la bonne mise en œuvre des programmes et projets.
- Adopter et utiliser les technologies traditionnelles et émergentes telles que l'intelligence artificielle, la géométrie et la télédétection, tout en respectant les normes les plus strictes en matière de transparence et de considération éthique, conformément au principe de « Agir sans nuire ».

Reconnaître la mobilité humaine comme une option d'adaptation tout en privilégiant des approches fondées sur les droits humains.

Le changement climatique et les catastrophes environnementales associées ont forcé les populations à migrer principalement vers les centres urbains, déclenchant des conflits liés aux ressources, des défis d'adaptation et des différends sur des ressources limitées, associés à des changements notables dans les communautés. Afin de garantir des sociétés résilientes, durables et inclusives, **nous exhortons les gouvernements, les OSC, les organismes de développement, les organes des Nations Unies et les autres parties prenantes concernées à :**

- Reconnaître la mobilité humaine comme une option d'adaptation tout en intégrant les principes internationaux des approches fondées sur les droits humains dans les politiques nationales - tels que les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) et les Plans Nationaux d'Adaptation– PNA) - stratégies et cadres pertinents, y compris l'élaboration de lignes directrices durables en matière de relocalisation.
- Agir en collaboration par le biais de relations transfrontalières et nationales permettant la mobilité humaine, la relocalisation planifiée et les programmes de consolidation de la paix, avec le soutien des efforts de la diaspora.
- Assurer la protection des personnes déplacées à cause des impacts climatiques et environnementaux, contre les vulnérabilités exacerbées des voyages dangereux.

Collaborer avec de multiples parties prenantes, y compris les jeunes, les communautés locales, de première ligne, et autochtones déplacées ou risquant d'être déplacées.

Les partenariats multipartites sur la migration, l'environnement et le changement climatique sont de plus en plus importants dans la création de solutions durables, résilientes et menées localement. Pour protéger les populations à risque, des solutions isolées ne peuvent pas relever les défis de la migration, de l'environnement et du changement climatique. Pour réaliser une action efficace, inclusive et percutante, **nous exhortons nos gouvernements, les Nations Unies, les Organisations de la société civile, les partenaires au développement et les autres parties prenantes concernées à :**

- Renforcer la collaboration entre les gouvernements, les jeunes, les communautés locales et autochtones, le secteur privé, les universités, les organisations multilatérales, la communauté internationale et la société civile afin d'accélérer les mesures d'adaptation au climat, de connaissance de la notion du climat, de migration et d'action climatique.
- Inclusion des organisations dirigées par des jeunes dans les groupes de travail nationaux, régionaux et continentaux sur le changement climatique, les processus formels d'élaboration et de mise en œuvre des politiques.

- Mettre en place des comités consultatifs sur de jeunes sur la mobilité climatique pour assurer le bon déroulement de la mise en œuvre, la transparence financière et la responsabilité.

Mobiliser, opérationnaliser et assurer un accès facile aux financements pour l'adaptation, et les pertes et dommages

Alors que les impacts climatiques continuent de s'aggraver, le besoin urgent de générer des financements pour l'adaptation ainsi que les pertes et dommages augmente. Le financement climatique aidera à atténuer les impacts du changement climatique et permettra aux pays de s'adapter à cette réalité, de renforcer les capacités des États en matière de gestion des migrations et de prévention des déplacements et de répondre aux besoins locaux des pays en développement et des Petits États insulaires en développement (PEID). **Pour y parvenir, nous exigeons que nos gouvernements, les Nations Unies, les OSC, les partenaires de développement et d'autres parties prenantes concernées :**

- Mobilisent des financements locaux et internationaux afin d'assurer une mobilité humaine sûre, régulière et digne et une relocalisation planifiée. Tous les aspects des financements mobilisés doivent être clairement structurés et contrôlés tout en veillant à ce que la transparence et la responsabilité soient bien stipulées.
- Éliminent les obstacles tels que les processus bureaucratiques limitant l'accès des jeunes au financement pour l'adaptation, les pertes et dommages, tout en augmentant le financement de la préparation, de la relocalisation et de la migration planifiée. Identifier davantage les voies pour améliorer l'accès des migrants, des jeunes et des réfugiés au financement climatique, à la technologie, à l'innovation et à l'information afin de favoriser les activités de subsistance et la résilience.
- Créent un fonds dédié à la jeunesse et des prêts accessibles pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (PDI) et élaborent des politiques pour traiter les questions relatives à la migration et au changement climatique aux niveaux national et régional.
- Adoptent des lois et des plans afin d'allouer des fonds et des ressources d'urgence et de soutenir le développement des infrastructures grâce aux partenariats public-privé en vue de soutenir les zones à haut risque de catastrophe liées aux risques environnementaux.
- Soulignent la nécessité pour les pays du Nord de respecter leurs engagements en matière de pertes et dommages et des fonds d'adaptation, et de maintenir l'augmentation de la température à 1,5 °C comme établi pendant l'Accord de Paris. En outre, parvenir à un accord avec les pays du Nord afin d'établir des voies de migration sûres, dignes et régulières pour les migrants climatiques tout en garantissant les droits de tous les migrants.

Mise en place des politiques et des cadres pour aider les personnes en situation de mobilité, les personnes qui veulent rester et les personnes qui souhaitent migrer dans le contexte du changement climatique.

- Exhorter à la mise en place de cadres en vue d'autonomiser et de protéger les migrants climatiques, ainsi que l'introduction de processus de naturalisation de l'immigration. Ces mesures garantissent des réponses organisées et compatissantes, tout en certifiant le statut des migrants, en accordant l'accès aux droits fondamentaux et en favorisant l'intégration dans les communautés d'accueil en vue d'une résilience sociétale accrue.
- Aborder la sensibilité au genre dans les cadres juridiques. Les politiques sensibles au genre garantissent que les défis uniques auxquels les femmes sont confrontées sont pris en compte dans la planification de la mobilité climatique.

Nos engagements

Nous, les jeunes d'Afrique, restons déterminés à protéger nos communautés contre la menace existentielle du changement climatique. Nous nous engageons à :

1. Continue to advocate for meaningful participation of youth, children, women, and marginalized communities in decision-making processes and Proactively engage in policy advocacy to address knowledge gaps to ensure scientific, indigenous knowledge and local approaches are integrated into local, national, and regional plans in addressing migration and climate change, and ensure they are localized to fit affected communities.
2. Continuer à plaider pour une participation significative des jeunes, des enfants, des femmes et des communautés marginalisées dans les processus de prise de décision et s'engager de manière proactive dans la promotion des politiques pour combler les lacunes en matière de connaissances afin de garantir que les connaissances scientifiques, autochtones et les approches locales soient intégrées dans les plans locaux, nationaux et régionaux pour faire face aux migrations et au changement climatique, et veiller à ce qu'elles soient adaptées aux communautés touchées.
3. Favoriser les partenariats avec les gouvernements, les ONG, les organisations communautaires et les organisations de jeunesse afin de mettre en place des initiatives, des plateformes et des forums environnementaux visant à renforcer les capacités des communautés et des jeunes.
4. Surveiller et évaluer la mise en œuvre des politiques, projets et plans gouvernementaux établis sur la migration, le changement climatique et dans les secteurs connexes en utilisant les données collectées pour analyser, identifier, rendre des comptes et communiquer les lacunes dans la mise en œuvre pour une meilleure exécution de résultats percutants.
5. Plaider et influencer des politiques du travail inclusives pour les migrants qui garantissent des emplois décents et de bonne qualité pour tous et ne laissent personne pour compte, en particulier les jeunes et les femmes, tout en s'engageant de manière constructive avec les partenaires sociaux et autres parties prenantes.

Nos dédicaces découlent de notre identité commune en tant que jeunesse africaine. Nous sommes résolu à poursuivre nos efforts de la COY18, de la COP28 et d'autres initiatives mondiales à venir, ainsi que des initiatives locales et régionales.

Notre engagement persiste alors que nous travaillons à contribuer à la réalisation de l'Agenda 2063 « L'Afrique que nous voulons ». Nous défendons et menons l'inclusion proactive de la mobilité climatique dans les discussions, les politiques et les actions, en mettant résolument l'accent sur le fait de placer les migrants climatiques, les jeunes et les communautés vulnérables au cœur de tous nos efforts.

Contributeurs initiaux (DKMECC en 2022): Rose Kobusinge - Ouganda | Emily Karanja - Kenya | Sylvain Obedi - République démocratique du Congo | Humphrey Mrema - Tanzanie | Maura Ajak - Soudan du Sud | Badraldeen Ali Bachir - Soudan | Birigigi Siraji - Ouganda | Feben Tamrat - Éthiopie | Audry Rusangwa - Burundi | Tawfik Ibrahim Gaber - Djibouti | Diogène Manirakiza - Rwanda | Hassan Mowlid Yasin – Somalie.

Contributeurs (en août 2023): Audry Rusangwa (Burundi), Avit Ndayiziga (Burundi), Oumalkhaire Yacin Abdi (Djibouti), Feben Tamrat Mengesha (Ethiopie), Bochola Sara Arero (Ethiopie), Johanna Alazar (Erythrée), Akeza Nkunuzwanda Germaine (Rwanda), Mukundwa Deborah (Rwanda), Mohamed Osman Mohamed (Somalie), De Caréner Joel Mwakitalu (Tanzanie), Humphrey Mrema (Tanzanie), Jovia Kisakye (Ouganda), Birigigi Siraji (Ouganda), Maura Ajak (Soudan Du Sud), Winnie Atieno Okoth (Kenya), Leonard Iyamuremye (Rwanda), Ifrah Hassan Noor (La Somalie), Rebecca Cherop (Ouganda), A Augmenté De Kobusinge (Ouganda), Emily Karanja (Kenya), De La Lavande Sasha (Kenya), Samuel Mue (Kenya), Allan Ochola (Kenya), Brian Kithinji (Kenya), Crispus Onkoba Nyache (Kenya), Ahmednoor Haji (Kenya), Ruth Kerubo Omobe (Kenya), Le Dr Rufaro Mushonga (Zimbabwe), Darius Sauveur Ankamah (Ghana), Malamine Badiane (Sénégal), Yero Sarr (Sénégal), Ovono Mezang Thérèse Astride (Gabon), Tidjani Hamza (République Centrafricaine), Dawda Cham (Gambie), Jessica Brima Sesay (Sierra Leone), Mariam Hamzat (Nigeria), Kodjo Sonou Césaire (Bénin), Hans Tuti Daniel Steven Mukum Tembele (Cameroun), Ewube Kelly Laure Egbe (Cameroun), Nadia Owusu (Ghana), Ayotunde Aboderin (Nigeria), Bakary Konateh (Gambie), Bismark Oppong (Ghana), Patrick Hassien Gbessay Samuels (Sierra Leone), Séphora Kyerewah Amankwah (Ghana), Ravelomahafaly Andriamihaja Guenole (Madagascar), David Manguluti (Malawi), le Laurier Kivuyo (Tanzanie),IVALDO De Jesus Fumo (Mozambique), Mamba Lindokuhle (Eswatini), Leano Maphorisa (Botswana), Nsama Patrick Mpundu (Zambie), Malon Muronzi (Zimbabwe), Tinago Entretien (Zimbabwe), Auday Tsakeleni Rikhotso (Afrique du Sud), Julia Kusola (RDC), la Miséricorde, la Paix Mukwane (Zimbabwe), Yasmein Ali Ibrahim Abdelghany Abdo (Egypte), Hatim Aznague (Maroc), Malek Romdhane (Tunisie), Roaa Ahmed Elobeid Dafaallah (Soudan), Selma Bichbich (Algérie), Achraf Katar (Tunisie), Abderrahman El-Karmaoui (Maroc), Yasmin Hamdy Mohamed Hussien (Egypte), Manal Bidar (Maroc), Soumaya Zaddem (Tunisie), Marc Tilley (Algérie), Hamad Adel Hamad Othman (Soudan), Ahmed Ahmed Fathy Mohamed Faragallah (Egypte), Dina Mohamed Ibrahim Moawad (Egypte), Zerdoum Saliha (Algérie)

Ces messages clés ont été créés par les jeunes contributeurs ci – dessus lors d'un forum d'engagement des jeunes qui a réuni plus de 70 jeunes africains de 36 pays africains à Nairobi les 16 et 17 août 2023-organisé par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en collaboration avec le Bureau de la Population, des Réfugiés et des Migrations du Département d'État des États-Unis dans le cadre du Programme Régional de Migration pour l'Afrique (ARMP).

